



Edito: le mot du maire

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous remercier très chaleureusement pour la confiance que vous avez témoignée à l'équipe que j'ai eu l'honneur de conduire aux élections municipales du 23 mars 2014. Je tiens aussi à rappeler le travail accompli par l'équipe précédente sous la houlette de Christian Lobriault qu'elle soit ici remerciée.

Malgré la diminution importante des dotations de l'Etat à laquelle nous serons confrontés jusqu'en 2017, nous continuerons d'investir afin de réaliser les actions identifiées lors de l'élaboration de notre programme en 2014, pour le bien vivre présent et futur de tous les St Martinois. Dans ce contexte difficile, nous serons toutefois particulièrement attentifs à l'évolution des finances en faisant preuve de rigueur et d'ingéniosité.

Projets 2015

C'est ainsi que cette année nous concrétiserons l'implantation du terrain multi-sports, près du stade de football.

De plus, nous établirons un point de collecte permanent de déchets verts (résidus de taille et tonte) au Gros Chêne devant le local technique en collaboration avec le Syctevom ; le but étant d'éviter aux habitants les trajets à la déchetterie de Sichamps.

Cette année verra également la création d'une nouvelle route forestière sur l'extrémité sud de la parcelle communale du Champ des Arbres ce qui permettra de supprimer le passage des camions rue de la Chaume pour le débardage du bois. Dans ce cadre, une association syndicale libre sera créée dans laquelle la Commune deviendra membre.

Nous prévoyons par ailleurs de finaliser l'étude de l'agrandissement et de la modernisation de la salle des fêtes en salle conviviale et intergénérationnelle. Ce projet permettra de répondre à la fois à la nouvelle utilisation de la salle par les enfants de l'école et aux nouvelles normes sur les plans handicap et thermique.

Des études préliminaires sont également lancées d'une part, pour la consolidation du pont du Crot Mornay et d'autre part, pour l'aménagement de la dernière tranche du bourg.

Sur le plan animation et services dans la Commune, nous étudions la possibilité d'organiser un marché local le dimanche matin une fois par mois. De même nous poursuivrons l'enrichissement du site internet de la commune.

Enfin, le projet d'assainissement du grand Gué d'Heuillon devrait évoluer dans une concertation avec nos amis d'Urzy.

« La prévoyance des maux est le grand art de les affaiblir avant qu'ils n'arrivent »

Voltaire

Ce qui m'amène à évoquer quelques réflexions sur la communauté des Bertranges à la Nièvre dont la Présidente est Huguette Judas depuis avril 2014. L'état de la dette existante trouvée à cette date a justifié un sérieux travail d'assainissement des finances mais il doit être poursuivi et nécessitera un ajustement inévitable de la fiscalité en 2015 et devra être accompagné impérativement des premiers actes de mutualisation. Dans le cas contraire, la situation financière de la Communauté demeurera tendue face à la baisse attendue des dotations de l'Etat jusqu'en 2017.

Cette année, nous devrons également mener un travail de réflexion sur l'évolution des territoires des Communautés de Communes afin de choisir les alliances qui détermineront le contour de la nouvelle communauté élargie qui verra le jour au plus tard le 1^{er} janvier 2017, lourde tâche qui engagera l'avenir et le devenir de notre Commune.

Dans la loi qui définit l'évolution des territoires, la Commune doit demeurer la structure de proximité, socle de base de l'organisation de notre Pays, proche du citoyen et outil de cohésion sociale dans une société devenue complexe.

Enfin je tiens encore à remercier les bénévoles qui ont œuvré pour le bien commun.

► Le Maire

Rémy PASQUET

'Le Clin d'Heuille', bulletin municipal de St Martin d'Heuille 2015

- Directeur de Publication : Rémy PASQUET Comité de rédaction : commission communication Ont contribué à ce numéro : associations locales
- Crédit photos : associations locales, municipalité de St Martin d'Heuille, FOTOLIA Conception : Karen GAUDET Impression : Imprimerie SAVIARD

Travaux d'aménagement

Nouvelle implantation des abris bus pour répondre à l'évolution des besoins en matière de transport scolaire



Route du Gué d'Heuillon



Route de Nevers, au Guidon

Entretien préventif de la voirie par le curage régulier des fossés



Nettoyage des fossés rue des Crapauds (et route de Nevers, en médaillon)

Entretien des paysages



Modernisation et enfouissement des réseaux au Gué d'Heuillon

une réfection indispensable au bon fonctionnement électrique (réduction des coupures) et téléphonique (maintien du débit).







Ensemble, conservons un environnement calme

Evitons l'émission de bruits intempestifs de nos animaux, en particulier les chiens, et des machines ou appareils que nous

Respectons les horaires autorisés pour les travaux bruyants de jardinage et de bricolage.

L'équipe...

Membres du Conseil Municipal



Rémy Pasquet Maire



Bernadette Roblin 1ère adjointe



Christophe Magnien 2ème adjoint



Karen Gaudet 3ème adjointe



Jacqueline Berlin



Emmanuel Berthon



Pascal Bondoux



Gilbert Courtois



Raymonde Dragne



Thierry Gounot



Gérard Guyot



Evelyne Lecrot



Séverine Morlet



Martine Pierre



Elodie Vincent

Les commissions communales

Finances

Christophe MAGNIEN, Emmanuel BERTHON, Gilbert COURTOIS, Martine PIERRE, Elodie VINCENT.

Travaux, Voiries, Environnement

Bernadette ROBLIN, Jacqueline BERLIN, Pascal BONDOUX, Gilbert COURTOIS, Gérard GUYOT, Evelyne LECROT, Christophe MAGNIEN.

Affaires Scolaires

Karen GAUDET, Raymond DRAGNE, Thierry GOUNOT, Séverine MORLET, Elodie VINCENT.

Communication Internet

Karen GAUDET, Emmanuel BERTHON, Rémy PASQUET, Martine PIERRE.

Jeunesse, Sports, Culture, Loisirs, Fêtes et Cérémonies

Evelyne LECROT, Bernadette ROBLIN, Pascal BONDOUX, Thierry GOUNOT, Séverine MORLET.

Liste Electorale

Rémy PASQUET, Jacqueline BERLIN, Christophe MAGNIEN, Bernadette ROBLIN.

Les délégués des différents syndicats

SIAEP

Titulaires: Rémy PASQUET, Evelyne LECROT,

Gérard GUYOT.

Suppléants : Christophe MAGNIEN, Bernadette

ROBLIN, Jacqueline BERLIN.

SIRP Balleray - St Martin d'Heuille

Titulaires : Karen GAUDET, Thierry GOUNOT, Séverine MORLET, Elodie VINCENT.

SIEEEN

Titulaires: Gilbert COURTOIS, Séverine

MORLET.

SIVOM

Titulaires : Raymonde DRAGNE, Séverine

MORLET, Bernadette ROBLIN.

LE GARDE CHAMPETRE

Les premiers gardes champêtres

La police rurale est très ancienne, puisqu'elle remonte au Moyen Âge. Les premières appellations du garde champêtre signifient 'messier', c'est à dire 'celui qui garde les moissons'. Le messier a pour mission de surveiller les moissons, il officie sur des juridictions seigneuriales et l'ancêtre d'une longue lignée de gardes ruraux qui deviendront quelques siècles plus tard les Gardes Champêtres d'aujourd'hui.

Plusieurs rois ont légiféré sur le recrutement et la condition des gardes champêtres ; Philippe IV en 1298, Philippe V en 1319, puis Charles V en 1369. Mais c'est sous le règne du roi Louis XIV, que ces gardes ont, en plus de la surveillance des récoltes, à surveiller "le droit exclusif de chasser". en vertu de l'ordonnance royale de 1669. Ces agents, chargés de de surveiller les territoires de chasse des seigneurs ainsi que les récoltes, sont poussés par leur maître, à exercer une impitoyable police envers braconniers et les glaneurs. Leur comportement à l'égard des contrevenants leur vaut une totale impopularité de la part du monde paysan.

L'institution fonctionnaire

Après la révolution, en 1791, le métier de garde champêtre a été institué aux côtés de l'actuelle gendarmerie nationale; des lois définissent la police rurale, instaurent le corps des gardes champêtres et en définissent le statut. Souvent, les agents recrutés sont devenus des 'hommes orchestre' car beaucoup de maires leur demandaient de remplir d'autres missions que celle pour laquelle ils ont été créés. On retrouve ces policiers des campagnes tenant aussi le rôle de secrétaire de mairie ou de cantonnier. On garde surtout en tête l'image du garde champêtre portant un tambour pour informer la population des annonces publiques.

La communication municipale aujourd'hui

A St Martin d'Heuille, les informations municipales ne sont pas annoncées par un garde champêtre après un roulement de tambour, mais sont communiquées via notre site internet www.saint-martin-dheuille.fr, voie de presse ou d'affichage et par distribution de documents dans nos boîtes aux lettres!

Le garde champêtre aujourd'hui

France le garde champêtre communal ou intercommunal est un fonctionnaire territorial appartenant à la filière sécurité et au cadre d'emploi de police municipale. Distincts des agents de police municipale, les gardes champêtres exercent dans les zones rurales et périurbaines. Le garde champêtre, nommé par le Maire, agréé par le Procureur de la République et assermenté, exerce ses missions de police rurale aux côtés des gendarmes, assisté de certains gardes spécialisés (pêche, chasse, bois et forêts,...). Cet ensemble de missions constitue la police des campagnes au sens du Code général des collectivités territoriales.



Pour plus d'information sur les gardes champêtres, voir le site de la FNGC (Fédération Nationale des Gardes Champêtres de France) : www.gardechampetre-fngc.fr

UNE HISTOIRE VRAIE: UN GARDE CHAMPETRE A L'INSU DU PLEIN GRE DU MAIRE

Christophe Brigaud, un berrichon né le 13 décembre 1773, s'est illustré en s'imposant comme garde champêtre à Périgueux.

Le premier garde champêtre de la ville de Périqueux, un certain Lelievre, à exercé cette fonction de 1796 à 1809 et gagnait 400 francs par an.

Brigaud, après 14 ans de service à la 93 demi-brigade de Périgueux, se nomme lui même garde champêtre de la ville, à la suite de Lelievre, en 1809! Personne ne l'a nommé, il n'a rien demandé, il n'a fait aucune démarche : il s'est imposé tout simplement. Ce fait certainement unique en France, extraordinaire, s'est passé à Périgueux de par la volonté et l'énergie d'un homme illettré.

Ce n'est qu'en 1817 que le maire de Périgueux prend un arrêté pour régulariser la situation:

«Le maire de Périgueux, considérant que le nommé Christophe Brigaud exerce les fonctions de garde champêtre dans cette commune depuis le mois de décembre 1809 et qu'il reçoit un salaire



conséquence, sans qu'il paraisse qu'il ait reçu jusqu'à ici ni commission, ni nomination écrite, [...] arrête que le dit sieur Brigaud est nommé garde champêtre pour la commune de Périgueux; qu'il est autorisé à en exercer les fonctions en se conformant aux lois et règlements, et qu'il jouira, comme par le passé, du salaire y attaché. »

Brigaud a exercé un pouvoir tellement étendu durant ses longues années de service que son nom est devenu, après sa mort, synonyme d'agent de police (en effet, à Périgueux, un brigou désigne encore de nos jours un agent de police).

Christophe Brigaud est décédé à Périqueux en juin 1853 à l'âge de 80 ans. En dépit de son grand âge, il n'avait cessé d'exercer ses fonctions. Nommé garde champêtre de par sa volonté, la mort seule a été capable de le limoger.

D'après un texte de Robert BENOIT



Le regroupement pédagogique

Les écoles de Saint Martin d'Heuille et de Balleray, regroupées depuis 1984, sont gérées conjointement par les deux communes par le biais du SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique).

L'école de St Martin d'Heuille est composée de deux classes : une classe maternelle (très petite section, petite section et moyenne section) et une classe élémentaire (grande section, CP et CE1). La classe de CE2, CM1 et CM2 se trouve à l'école de Balleray.

A la rentrée 2014, l'effectif total du regroupement était de 69 élèves (pas d'élève en TPS) :

20 en classe maternelle PS-MS, 22 en classe GS-CP-CE1, 27 en classe CE2-CM1-CM2.

Organisation de la semaine scolaire 2014 / 2015

	Ecole de St Martin d'Heuille		Ecole de Balleray	
Lundi	8h45 à 12h00	13h30 à 15h30	8h45 à 12h00	13h40 à 15h40
Mardi	8h45 à 12h00	13h30 à 15h30	8h45 à 12h00	13h40 à 15h40
Mercredi	8h45 à 11h45		8h45 à 11h45	
Jeudi	8h45 à 12h00	13h30 à 15h30	8h45 à 12h00	13h40 à 15h40
Vendredi	8h45 à 12h00	13h30 à 15h30	8h45 à 12h00	13h40 à 15h40

Ecole de St Martin d'Heuille Directrice : Mme Lissoty Tél : 03 86 38 56 20

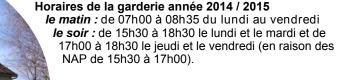
1 et : 03 ob 30 56 20

Ecole de Balleray
Directrice : Mme Mercier

Tél: 03 86 38 56 77

NAP* le jeudi et le vendredi, de 15h30 à 17h00, à St Martin d'Heuille *Nouvelles Activités Périscolaires, la nouvelle dénomination des TAP.

Garderie & cantine à St Martin d'Heuille



Tarifs 2014 / 2015

Garderie : + 6 ans : 2,55€, - 6 ans : 1,85€.

Cantine: 2,90€ le repas.

Contact **Mme Mireille Remer (ATSEM)** N° de téléphone de la garderie/cantine : 03 86 37 25 53



Pensez à nous Roulez Tout doux

Ensemble, luttons contre les causes d'accident

Respectons les panneaux de signalisation, notamment les limitations de vitesse,

Evitons de laisser nos véhicules en stationnement gênant,

Veillons à ne pas laisser divaguer nos chiens.

Inscriptions pour la rentrée de sept 2015

Les inscriptions en maternelle seront ouvertes à partir du 20 avril 2015. Un formulaire sera disponible en mairie qui, une fois complété, sera à rapporter à l'école.



Photovoltaïque : le bilan à fin 2014

Depuis 3 ans, la face sud du toit du local technique au Gros Chêne est recouverte de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité.

Entre la mise en service le 15 novembre 2011 et fin 2014, notre installation a produit un total de 123 438 KWh, a entraîné une réduction d'émission de CO² de 86 407 kg et a rapporté aux finances communales la somme de 61 700 euros.

Il est important de souligner qu'en novembre 2015, les flux nets décaissés pour cet investissement seront couverts par les rentrées, autrement dit, le retour sur investissement sera seulement de 4 ans.

Les travaux d'entretien au cimetière



Une nouvelle couche de peinture pour le portail du cimetière qui est passé de vert à bordeaux, en harmonie avec les couleurs du bourg (lampadaires, barrières...)



Réfection du mur au fond du cimetière, dégradé au fur et à mesure du temps par l'accumulation des eaux pluviales. A noter : les travaux pour canaliser les eaux pluviales sont en cours de réalisation!



Ensemble, respectons notre environnement

Ne jetons plus nos déchets (emballages de repas, canettes, bouteilles, papiers...) sur la voie publique,

Portons les médicaments non utilisés à la pharmacie.

Retrouvez des informations utiles sur le site web officiel de la commune :

www.saint-martin-dheuille.fr

Les associations...

Générations mouvement



Réunion club deuxième et quatrième mercredi du mois, à la salle des fêtes de St Martin d'Heuille.

Evénements programmés en 2015*

22 avril: Concours de belote

6 mai : Repas gratuit pour les adhérents

20 mai: Club

10 juin: Club - Pro-Confort

24 juin : Méchoui 9 septembre : Club

24 septembre : Voyage repas spectacle (jeudi)

14 octobre : Belote

28 octobre: Repas d'automne

4 novembre : Club 18 novembre : Club

9 décembre : Goûter de Noël club

*Dates sous réserve de modifications en cas d'imprévus

Vos contacts:

- •Fernand ROIG (président) Tél. 03 86 61 55 85
- Josette ROGER (secrétaire) Tél. 06 19 44 31 27
- Jacqueline FERRANDIER (trésorière) Tél. 03 86 38 52 71
- Roland COMMAILLE (président d'honneur) Tél. 03 86 38 52 71

GYM 2000



GYM 2000 existe maintenant depuis une quinzaine d'années. Les cours de gym d'entretien sont accessibles à tous, jeunes et moins jeunes, hommes et femmes. Un cours gratuit est offert pour toute personne intéressée.

Rendez-vous le jeudi, de 19h30 à 20h30, à la salle des fêtes de St Martin d'Heuille.

Contactez Valérie BONNEAU Tél. 03 86 38 53 44

Retrouvez des informations utiles sur le site web officiel de la commune :

www.saint-martin-dheuille.fr

L'amicale des Anciens Combattants



L'amicale des Anciens Combattants de St Martin d'Heuille existe depuis plusieurs décennies. Ses membres, de moins en moins nombreux, assurent par leur présence, la commémoration des 11 novembre et 8 mai, rappelant le souvenir de ceux, souvent très jeunes, qui furent broyés au cours de ces deux conflits (guerre de 14-18, guerre de 39-45) et aussi en Algérie (30 000 jeunes appelés âgés de vingt ans furent victimes des combats et embuscades en Algérie).

Ce dernier 11 novembre a été marqué, avec plaisir pour tous, par une présence importante de St Martinois, y compris de jeunes enfants. Quelques idées naissent, peut-être d'amicales agapes qui pourraient accompagner la cérémonie du 11 novembre ou du 8 mai et y réunir anciens et plus jeunes.

Hubert CHEVOCHOT (président): tél. 03 86 57 87 66 **Michel ROUX** (trésorier)

Les Archers de St Martin



Tir à l'arc Nature et 3D en sous-bois. Entraînement tous les samedis à partir de 14h15 jusqu'à 16h00 ou 17h00 ou 18h00 selon la saison.

Contactez Alain MARTINEZ Tél. 03 86 38 58 96 / 06 06 43 20 20



Société de Chasse de St Martin d'Heuille.

Contactez Claude BAROIN Tél. 03 86 38 57 30

Le Comité des Fêtes de St Martin d'Heuille

Organisation de divers évènements et festivités pour animer notre village ; brocante, fête du village, chants de Noël, repas (le dernier étant le couscous au mois de mai 2014)...

Vous serez informés des événements à venir par la distribution d'affichettes dans vos boîtes aux lettres et via les informations publiées sur le site web de la commune.

Contactez Alain LECROT (président) tél. 03 86 38 56 29



Chants de Noël à l'église de St Martin le 12 décembre 2014 avec les enfants de la commune et des environs.

Après avoir répété assidûment pendant plusieurs semaines, les enfants ont interprété, devant une foule nombreuse, plusieurs chants de Noël, assisté par M. Maurice Perrin. Un intermède musical a permis à quatre jeunes clarinettistes de se produire devant l'assemblée.

Après le passage du Père Noël, qui est venu distribuer des friandises aux enfants, la soirée s'est prolongée autour du traditionnel verre de l'amitié.



Feu de joie pour clôturer la fête du village en été 2014



A Noël, l'église de St Martin d'Heuille abrite une magnifique crèche. Nos remerciements à Evelyne Lecrot qui se charge de cette belle réalisation chaque année.

Action sociale

En fin d'année, le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) offre un cadeau aux ainés de la commune. Cette année, le cadeau a revêtu la forme d'un chèque cadeau.

Pour respecter la démocratie, le C.C.A.S. a consulté les concitoyens concernés par l'opération 'cadeau de Noël ' pour connaitre leur préférence entre un repas, un panier garni, ou un chèque cadeau. Les réponses à cette enquête ont été nombreuses et le chèque cadeau a été plébiscité par une très large majorité de personnes, loin devant l'invitation à un repas ou un panier garni.

Dont acte; les membres du CCAS ont distribué les chèques cadeaux aux aînés le samedi 20 décembre, juste à temps pour Noël. Ils ont été chaleureusement accueillis par les heureux bénéficiaires.



Les membres du CCAS partent distribuer les cartes cadeaux aux heureux bénéficiaires de la commune quelques jours avant Noël.





Le panneau indiquant l'entrée dans l'agglomération se situe désormais au Guidon.

Dans le cadre d'un renforcement de la sécurité routière, et suite à des incidents et accidents de la circulation survenus sur la D148 qui est l'axe principal qui traverse le bourg, la vitesse est désormais limitée à 50km par heure dès le lieu-dit le Guidon. Des panneaux rappelant cette limitation de vitesse seront prochainement installés à certains emplacements le long de la route de Nevers.

Accessibilité



Dans le cadre de la loi handicap du 11 février 2005, la commune de St Martin d'Heuille a commencé la mise en accessibilité des ERP (établissements recevant du public) pour les personnes handicapées.



C'est notamment le cas à l'école où une rampe d'accès a été installée. En effet, à l'occasion de l'accueil d'un élève handicapé, l'école doit être accessible.

D'autres aménagements de ce type seront mis en place prochainement pour l'accès à l'église et à la salle des associations par exemple.



Salle des fêtes

La salle communale vous offre un espace privilégié pour vos manifestations amicales et familiales. Elle peut accueillir jusqu'à 100 personnes et peut être utilisée en journée et/ou en soirée. Equipée de mobilier modulable, vous pouvez l'aménager selon vos besoins.

Informations et réservations :

contactez le secrétariat de mairie au 03 86 38 50 60



Départ de l'abbé Jouanin

L'abbé Roland JOUANIN a célébré sa dernière messe dans l'église de Saint Martin d'Heuille le 7 juillet 2014. A cette occasion, les habitants ont répondu très nombreux à l'appel. L'assemblée recueillie et pleine de ferveur a honoré l'abbé Jouanin et l'a remercié pour ses 12 années de présence à nos côtés, un sacerdoce fait de simplicité, de bonté et de dévouement.

Merci pour votre richesse de cœur et d'esprit, Roland.

Nuisances



A propos des tondeuses et autres nuisances, que dit l'arrêté préfectoral du 21 mai 2007 actuellement en vigueur?

Bricolage et jardinage

Les travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage, etc., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables, de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, les samedis de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Animaux



Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Déchets



Collecte des déchets : ordures ménagères, tri sélectif et bio-déchets

La collecte des déchets ménagers sur notre commune est organisée par le SYCTEVOM basé à Sichamps.

Le jour de collecte est le mercredi (sauf exception ; fiez-vous au calendrier distribué par le SYCTEVOM en début

Les ordures ménagères (déchets résiduels) dans les sacs transparents sont collectées chaque semaine.

Pour le tri sélectif dans les sacs jaunes et bleus, la collecte se fait tous les quinze jours.

Enfin, les bio-déchets ou fermentescibles sont collectés chaque semaine. Les déchets sont déposés dans les bacs marron en vrac ou dans des sacs biodégradables.

Les sacs transparents pour les ordures ménagères et les sacs jaunes et bleus pour le tri sélectif sont gratuits. Ils sont disponibles à la mairie de St Martin d'Heuille.

biodégradables pour les (fermentescibles) sont en vente au SYCTEVOM au prix de 1,65 € le rouleau (contactez la mairie de St Martin d'Heuille).

Déchets verts

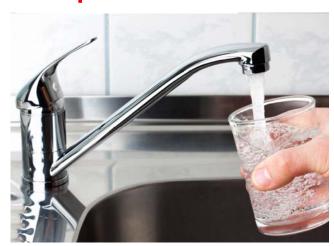


Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchetterie de Sichamps.

Pour les petites quantités de déchets verts provenant de la taille, vous pouvez les couper finement et les mettre dans le bac marron de 20 litres, sans les tasser pour garantir un meilleur vidage.

Si le volume de déchets est important, vous pouvez prendre contact avec le SYCTEVOM au 03 86 68 11 00 pour demander la mise à disposition d'une benne (service payant).

Eau potable



La gestion de la distribution de l'eau potable sur les communes de St Martin d'Heuille et d'Urzy est confiée au SIAEP (syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable).

Notre eau potable est alimentée par la source de la Brière, située sur notre commune, là où est installé un puits de captage. Cette source provient d'une récupération partielle des eaux de l'Heuille et de l'infiltration des eaux pluviales. L'eau est acheminée depuis le puits de captage vers la station de traitement située sur la commune d'Urzy puis elle est refoulée en direction du château des Vannes pour être ensuite distribuée aux abonnés.

SIAEP de Urzy-Saint Martin d'Heuille : tél. 03 86 38 52 78.

Urgence 7j/7 : en cas de problèmes importants (coupure ou fuite d'eau) en dehors des horaires d'ouverture de la mairie d'Urzy, vous pouvez contacter la société HYDRELEC au 06 27 92 27 45.

Les cérémonies...





« Le souvenir de la Grande Guerre est sur la France comme la cendre du volcan sur ses pentes »

Michel Bernard, La Tranchée de Calonne.

Le 2 août 2014 : commémoration du centenaire de la mobilisation générale en France



Samedi 2 aout 2014, à 16h, une guarantaine de personnes de toutes générations s'est réunie devant le monument aux morts pour commémorer ensemble le centenaire de la mobilisation générale du 2 août 1914. Après s'être recueilli au son du tocsin de l'église toute proche et devant une affiche de l'ordre de mobilisation générale de 1914, Rémy Pasquet a prononcé un discours sur l'origine de la première guerre mondiale et a donné lecture de l'ordre de mobilisation et du manifeste du

secrétaire d'Etat.

Victoire du 8 mai 1945



Armistice du 11 novembre 1918



Rassemblement janvier 2015

Le 11 janvier 2015, à l'initiative des municipalités, environ 60 personnes des communes de St Martin d'Heuille et de Balleray se sont rassemblées devant la mairie de St Martin, en hommage aux victimes des attentats.

Infos pratiques



Numéros utiles

- SAMU composez le 15
- GENDARMERIE composez le 17
- POMPIERS composez le 18
- Dépannage électricité tél. 09 726 750 58
- SIAEP Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Urzy -St Martin d'Heuille 450 route du Greux, Urzy tél. 03 86 38 52 78
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DES **BERTRANGES A LA NIEVRE** 2 rue Masson, Guérigny tél. 03 86 60 99 70 cc.bertranges-nievre@wanadoo
- CENTRE SOCIAL **INTERCOMMUNAL** 2 rue du Dr Beaume, Guérigny Tél. 03 86 60 43 60 accueil@csi-guerigny.fr

- LA POSTE 53 Grande Rue, Guérigny Tél : 36 31
- ECOLES St Martin d'Heuille Ecole: 03 86 38 56 20 Garderie: 03 86 37 25 53 Balleray Ecole: 03 86 38 56 77
- CPAM de la Nièvre Caisse Primaire d'Assurance Maladie Tél. 36 46
- FRANCE TELECOM assistance ligne fixe Tél. 10 13
- SERVICE PUBLIC renseignements administratifs interministériels Tél. 39 39
- ENFANCE MALTRAITEE composez le 119
- **SOS ENFANTS DISPARUS** Tél. 116 000
- **HORLOGE PARLANTE** Tél. 36 99

HORAIRES DECHETTERIE

SYCTEVOM en Val de Nièvre, 58700 Sichamps. Tél: 03 86 68 11 00



Horaires d'été : du 1er avril au 31 octobre Lundi et samedi : 08h15 - 12h00 et 13h30 - 18h15 Mercredi et jeudi : 13h30 - 18h15

Horaires d'hiver : du 1er novembre au 31 mars Lundi et samedi : 08h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00 Mercredi et jeudi : 13h30 - 17h00

Fermeture mardi, vendredi, dimanche et jours fériés

MAIRIE

85 route de Nevers 58130 St Martin d'Heuille Tél: 03 86 38 50 60 Fax: 03 86 38 53 78

email: st-martindheuille@orange.fr

www.saint-martin-dheuille.fr

Heures d'ouverture

Lundi 14h - 17h Mardi 9h - 12h Mercredi 9h - 12h Jeudi fermé Vendredi 9h - 13h Samedi 9h - 12h

ETAT CIVIL 2014

Bienvenue à



Mélina LECROT LACHIEZE Maxence SAUGERE Marion LAUMAIN

« Nos plus vives félicitations aux parents et à leurs familles »

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux habitants.

Ils ont dit oui



Sophie LOESER et Anthony BERNARD

« Tous nos vœux de bonheur »

Ils nous ont quittés



Marie-Thérèse CHARTON Antonio ALVES Monique JOUVET

" Toutes nos sincères condoléances aux familles »



www.saint-martin-dheuille.fr

Mairie de St Martin d'Heuille, 85 route de Nevers, 58130 St Martin d'Heuille • Tél.: 03 86 38 50 60 • Fax: 03 86 38 53 78 • mail: st-martindheuille@orange.fr

